

Conditions générales du contrat (CGC)

de la Butterfly Card

Émetteur de la carte:

Accarda SA, Butterfly Card Service, Birkenstrasse 21, 8306 Brüttsellen, tél.: 044 805 53 99, fax: 044 805 53 01, e-mail: butterflycard@accarda.com, <https://service-clientele.accarda.com>

Entreprise partenaire:

Voir le formulaire de demande de carte

1. Compte et carte

La Butterfly Card (ci-après dénommée «carte») sert essentiellement de mode de paiement sans espèces auprès des partenaires et entreprises affiliés (ci-après dénommés «points d'acceptation»). **La carte est émise par Accarda SA (ci-après dénommée «Accarda»). La représentation vers l'extérieur peut aussi se faire sous l'utilisation du nom et du logo d'une entreprise partenaire (voir le formulaire de demande).**

Cette offre s'adresse exclusivement aux personnes à partir de 18 ans ayant des revenus réguliers. L'ouverture de votre compte de carte (ci-après dénommé «compte») et l'émission de la carte correspondante ont lieu après examen positif de votre solvabilité. Accarda se réserve le droit de refuser votre demande de carte et la cession d'une carte, sans être tenue d'indiquer un motif. En tant que titulaire du compte, vous répondez, par la signature apposée sur la demande de carte, de l'observation des présentes Conditions générales du contrat et vous êtes entièrement responsable du paiement de tous les achats effectués. La carte est personnelle et non cessible. Dès sa réception, elle doit être signée dans l'espace prévu à cet effet. La carte doit toujours être conservée avec le plus grand soin, à l'écart des mots de passe. La carte est valable pour une durée illimitée. Accarda se réserve le droit de bloquer la carte sans préavis en cas d'inactivité prolongée. La réouverture d'un compte pourra être demandée à tout moment.

2. Taxes et conditions

Les taxes et les autres frais fixés par Accarda en rapport avec ces Conditions et l'utilisation de la carte sont à la charge du titulaire du compte (voir «Vue d'ensemble des taxes et des conditions» sur <https://service-clientele.accarda.com>). Des taxes sont notamment perçues pour les rappels, les frais de recouvrement et les frais de recherche d'adresse et de paiement.

3. Examen de solvabilité

Afin de répondre aux exigences légales, Accarda est tenue d'examiner votre solvabilité. Pour ce faire, Accarda se base en particulier sur vos indications relatives à vos ressources financières et prend en compte les renseignements disponibles au sein de sa base de données sur la solvabilité, auprès de la centrale d'information de crédit (ZEK) et d'autres services d'information et de renseignement prévus par la loi, tels que le Centre de renseignements sur le crédit à la consommation (IKO). Vous autorisez Accarda à se procurer tous les renseignements nécessaires à l'examen de la demande de carte et au bon déroulement des relations contractuelles auprès des centres d'information de crédit IKO/ZEK et d'autres bases de données d'informations, et à transmettre ces informations. À l'ouverture d'un nouveau compte, vous devez vous identifier avec une pièce d'identité officielle valable. Vous devez impérativement joindre une copie de ce document à votre demande de carte. Si les demandes de carte sont remises incomplètes ou s'il manque des informations, Accarda se réserve le droit de refuser la demande ou de bloquer la carte.

4. Limites de crédit

Votre limite de crédit individuelle est calculée par Accarda dans le cadre de l'examen de la solvabilité, et vous est communiquée par écrit. **Elle fait partie intégrante du contrat et ne peut pas dépasser CHF 10 000.-. La limite de crédit individuelle fixée par Accarda est valable pour le compte correspondant.** Sur la base de votre comportement de consommation et de paiement ou d'autres informations, Accarda peut à tout moment réduire votre limite de crédit individuelle et également restreindre ou interdire l'utilisation de l'option de crédit. Cela vous est notifié sous la forme appropriée. Sauf avis écrit contraire de votre part dans les 10 jours ou si vous réutilisez votre carte dans l'intervalle, nous considérons que vous acceptez la limite de crédit qui vous a été communiquée. Un dépassement de courte durée de votre limite de crédit est exceptionnellement possible. **Quelle que soit votre limite de crédit, vous vous engagez à n'utiliser le compte ou les cartes que si vous êtes en mesure d'honorer les paiements dans les délais indiqués au chiffre 7 ci-après.**

Si vous utilisez d'autres moyens de paiement ou produits Accarda (voir l'aperçu des moyens de paiement et produits sur <https://service-clientele.accarda.com>), Accarda peut en tenir compte lors de l'examen de la solvabilité et lors de l'établissement et de l'utilisation de la limite de crédit individuelle. Accarda vous attribue également une limite globale s'appliquant à tous les moyens de paiement ou produits Accarda

accordés. La somme des limites de crédit individuelles ne peut pas dépasser la limite globale, car elles ne peuvent pas s'y ajouter. Le taux d'utilisation de chaque limite de crédit individuelle peut réduire celui d'un autre moyen de paiement ou produit Accarda. Les créances de carte dues réduisent l'étendue des limites de crédit accordées individuellement. En cas de dépassement des limites de crédit accordées, Accarda peut exiger immédiatement les montants dus.

5. Fonction de paiement et utilisation de la carte

Sous réserve de votre limite de crédit personnelle et de votre limite globale, vos achats auprès des points d'acceptation peuvent être autorisés sur présentation de la carte et signature du ticket de caisse. **Vous reconnaissez l'ensemble des achats autorisés par l'une des méthodes citées ci-dessus, l'exactitude du montant ainsi que la dette qui en résulte envers Accarda.** Dans le même temps, vous autorisez irrévocablement Accarda à porter les montants correspondants au crédit des points d'acceptation et à débiter votre compte. **Vous êtes l'unique responsable des prestations de service et marchandises portées au crédit en utilisant la carte.**

6. Réclamations et responsabilité

Tous les litiges, réclamations et contestations concernant les achats (marchandises ou prestations de service) ainsi que les prétentions doivent être exclusivement adressés au point d'acceptation concerné. L'existence de tels litiges ne vous exempte pas de votre obligation de paiement envers Accarda. Toute prétention ou réserve à l'encontre d'Accarda basée sur de tels litiges est exclue. Vous assumez vous-même les dommages en rapport avec la possession ou l'utilisation de la carte qui vous sont causés en tant que titulaire de la carte. La responsabilité d'Accarda n'est engagée d'aucune manière si un point d'acceptation n'accepte pas la carte comme mode de paiement ou si la carte ne peut être utilisée à la suite d'une erreur technique, d'un dépassement de limite de crédit, d'une résiliation ou d'un blocage. Le point d'acceptation peut exiger à tout moment l'identification de la personne présentant la carte au moyen d'une pièce d'identité valable avec photo.

7. Extrait de compte, factures et modalités de paiement

Tous les achats vous sont facturés mensuellement (extrait de compte). L'indication du solde sur le relevé mensuel n'entraîne pas de report de la dette. Vous vous engagez à contrôler chaque extrait de compte dès sa réception et à signaler immédiatement toute inexactitude. Les extraits de compte qui ne sont pas contestés par écrit par le titulaire du compte à la fin du mois suivant la réception sont considérés comme approuvés sans réserve. Vous avez le choix entre deux modes de paiement:

- à règlement de la totalité du solde de la facture conformément à l'extrait de compte d'ici la fin du mois calendaire au cours duquel l'extrait de compte a été émis, ou
- à paiement par acomptes: paiement d'un montant quelconque, mais s'élevant dans tous les cas à 5 % du dernier solde de facture débiteur (au minimum CHF 50.-) plus intérêts impayés et acomptes en retard d'ici la fin du mois calendaire au cours duquel l'extrait de compte a été émis. Des intérêts sont prélevés pour le montant restant.

Pour le paiement par acomptes ainsi que pour les arriérés, Accarda vous facturera des intérêts au taux d'intérêt annuel effectif sur le solde dû, jusqu'à ce que le montant total ait été réglé. Sauf indication contraire sur le formulaire de demande ou dans la vue d'ensemble des taxes et des conditions fournies, le taux d'intérêt annuel appliqué correspond au taux maximal autorisé par la loi. Les modifications apportées au taux d'intérêt annuel sont notifiées sur l'extrait de compte et figurent dans la vue d'ensemble des taxes et des conditions. Le calcul des intérêts s'effectue selon la vue d'ensemble des taxes et des conditions. Les paiements sont d'abord utilisés pour régler les intérêts, puis les taxes et enfin le solde. Si plusieurs dettes doivent être remboursées, Accarda se réserve la décision de choisir le solde qui devra être payé en premier.

Des taux d'intérêts spéciaux ou des conditions spéciales peuvent être appliqué(e)s dans le cadre d'une opération de promotion menée par des points d'acceptation pour certaines affaires. Le taux d'intérêt annuel spécial et le mode de paiement correspondant ne sont valables qu'en rapport avec l'achat concerné. Le solde de la facture correspondant est toujours indiqué séparément.

Si vous usez de votre droit de rétractation sur votre demande de contrat dans les 14 jours suivant la réception de la carte, le solde de la facture regroupant toutes les transactions effectuées durant ce laps de temps devra être réglé conformément au paragraphe a) ci-dessus. Accarda à

tout moment le droit de restreindre ou d'interdire l'utilisation de l'option de crédit par les titulaires de comptes.

Si vous usez de votre droit de rétractation sur votre demande de contrat dans les 14 jours suivant la soumission de votre demande de carte (la date de la signature est déterminante), le solde de la facture regroupant toutes les transactions effectuées durant ce laps de temps devra être réglé immédiatement dans son intégralité. En cas de retard de paiement, vous serez mis en demeure sans sommation. À chaque rappel, il vous sera facturé une majoration selon la vue d'ensemble des taxes et des conditions en plus de l'intérêt à hauteur du taux d'intérêt annuel, dont vous serez également redevable dans tous les cas. Toutes les autres dépenses engagées par Accarda pour recouvrer des sommes qui lui sont dues seront également imputées à votre charge. Accarda se réserve le droit de bloquer immédiatement la carte ou les cartes.

En cas de retard de paiement, Accarda a le droit de confier la créance à un tiers à des fins de recouvrement. **Lors de la transmission de la créance pour recouvrement, l'ensemble du montant dû sur le compte est exigible. Les frais de recouvrement sont accessibles sur <https://service-clientele.accarda.com> et auprès de butterflycard@accarda.com.**

8. Obligations de communication

Si votre situation financière se modifie et que votre solvabilité n'est plus garantie ou si les indications fournies sur le formulaire de demande de carte ne sont plus valables (en particulier le nom et l'adresse), Accarda doit en être informée immédiatement par écrit. Les communications d'Accarda (nommément les extraits de compte et les résiliations) sont considérées comme transmises valablement dès lors qu'elles ont été envoyées à la dernière adresse que vous avez indiquée.

9. Perte, vol ou usage abusif de la carte

Les dommages occasionnés par le vol, la perte ou une utilisation abusive de votre carte/de vos cartes sont en principe à votre charge. Toute personne qui se légitime en présentant la carte et en signant le ticket de caisse ou, le cas échéant, en indiquant le numéro de carte est autorisée à effectuer des achats avec la carte. La perte ou le vol d'une carte doit être communiqué immédiatement à Accarda (par écrit, par téléphone ou par e-mail). **Vous êtes responsable de la conservation et de l'utilisation votre carte avec précaution et vous répondez sans réserve de l'utilisation abusive de la carte jusqu'à la déclaration de la perte.** En cas de vol ou de constatation d'une utilisation abusive de la carte, vous devez immédiatement faire établir un procès-verbal par la police et adresser une copie de ce dernier à Accarda.

10. Traitement des données et consentement

Par la présente, vous acceptez qu'Accarda et les points d'acceptation et tiers mandatés par elle en Suisse et à l'étranger (ci-après dénommés «partenaires») traitent les données vous concernant dans le cadre de l'exécution du service lié à la carte. Vous trouverez des informations sur ces partenaires sur <https://service-clientele.accarda.com> ou auprès de butterflycard@accarda.com. Pour la délivrance de la carte et la gestion du contrat, Accarda traite toutes les indications fournies par vous et se procure les renseignements nécessaires auprès de tiers, notamment de la centrale d'information de crédit (ZEK), d'autorités, de sociétés de renseignements (Poste, CRIF, etc.), et d'autres sociétés du groupe ou d'autres services d'information et de renseignement prévus à cet effet par la loi ou appropriés, comme le centre suisse de renseignements pour le crédit à la consommation (IKO). En cas de blocage, de retard de paiement, d'utilisation abusive ou de fait similaire, Accarda est en droit d'adresser un avis à la ZEK et aux services compétents dans les cas prévus par la loi. Sur demande, la ZEK et l'IKO peuvent fournir à leurs membres des renseignements sur le présent contrat et les avis.

En outre, Accarda traite les données collectées dans le cadre de la lutte antifraude et du risque lié au crédit (art. 3 CGC) et élabore des profils de risques individuels qui servent entre autres à évaluer la solvabilité. Accarda y étant tenue par la loi, vous ne pouvez pas révoquer ce traitement des données, sauf en refusant ou en résiliant le contrat. L'utilisation de la carte donne lieu à un profil de client qui se compose, entre autres, des données personnelles, du profil de risques, du comportement de paiement et des données sur les achats et la consommation. Des analyses des paniers peuvent également être effectuées afin d'établir un profil de client et de consommation.

Par la présente, vous acceptez:

a) qu'Accarda transmette aux points d'acceptation et aux partenaires vos données personnelles en lien avec la gestion du contrat (dont les données sur la solvabilité, sur le risque lié au crédit, sur la consommation et sur votre comportement de paiement). Vous autorisez Accarda et les points d'acceptation à établir et à analyser des profils de client, de consommateur et de préférences pour développer, évaluer et/ou vous proposer des produits et services (y compris de tiers) pouvant vous

intéresser, ou pour vous envoyer des informations à leur sujet en utilisant votre adresse postale, e-mail ou téléphonique (SMS, etc.). Vous pouvez à tout moment renoncer entièrement ou en partie à cette publicité et à ces offres sur demande écrite en ce sens.

b) qu'Accarda enregistre vos données (dont les données sur la solvabilité, sur le risque lié au crédit, sur la consommation et sur votre comportement de paiement) dans ses propres bases de données sur la solvabilité et qu'elle utilise ces données, les édite et les mette à la disposition d'entreprises du groupe Accarda et de tiers. De plus, Accarda peut traiter vos données afin de calculer les risques de crédit et de marché pertinents ainsi que dans le cadre de la lutte antifraude. Vous pouvez à tout moment révoquer cet accord entièrement ou en partie sur demande écrite en ce sens.

Les bases de données d'Accarda sont enregistrées auprès du préposé fédéral à la protection des données et à la transparence. Vous pouvez à tout moment demander des informations sur les données traitées qui vous concernent. La demande doit être adressée à Accarda par écrit en joignant une copie d'une pièce d'identité en cours de validité.

11. Modifications

Accarda se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de modifier ces CGC et d'adapter les intérêts, les taxes et les conditions. De plus, Accarda se réserve le droit de débiter votre compte de tous les frais de tiers liés à l'utilisation de votre carte. Vous pouvez à tout moment consulter les CGC en vigueur ainsi que la vue d'ensemble des taxes et des conditions sur <https://service-clientele.accarda.com> ou les commander par téléphone ou par e-mail (voir plus haut).

12. Reconnaissance des dispositions

Au plus tard à la signature ou à l'utilisation de la carte, vous confirmez avoir pris connaissance et accepter les CGC et les modifications visées au chiffre 11, ainsi qu'avoir accepté les taxes et conditions en vigueur au moment de l'utilisation de la carte, conformément à la vue d'ensemble des taxes et des conditions.

13. Éléments du contrat et résiliation

Ce rapport contractuel se compose des CGC, du formulaire de demande de carte et de la vue d'ensemble des taxes et des conditions. Chacune des parties peut résilier à tout moment, par écrit, les relations contractuelles sans être tenue d'indiquer un motif de résiliation. La résiliation du contrat a pour conséquence immédiate le blocage et l'invalidité des cartes; le paiement du solde éventuel devient alors exigible dans les 10 jours. En cas de retard dans le paiement de ce solde, un intérêt moratoire est exigible et des taxes sont dues (voir «Vue d'ensemble des taxes et des conditions»). Toutes les cartes émises devront être immédiatement détruites. Dans tous les cas, les conditions de paiement restent valables après la cessation jusqu'au règlement complet du solde et, en particulier, les intérêts éventuels sont dus.

14. Dispositions finales

Accarda est en droit de céder à des tiers, à tout moment, tous ses droits et prétentions issus des relations contractuelles qui vous lient à elle. De même, Accarda peut transmettre à des tiers tout ou partie des relations contractuelles et de ses obligations.

Le présent contrat est régi par le droit suisse. Le for exclusif pour les titulaires de carte domiciliés à l'étranger est Zurich, sous réserve de fors impératifs.

Valable à partir de: juin 2019

Vue d'ensemble des taxes et des conditions de la Butterfly Card*

Cotisation annuelle carte	CHF 0.-
Intérêt annuel lors de règlements partiels et lors de retards de paiement	11.9 % p.a.
Début du calcul des intérêts	à partir de la date de la facture
Règlement en espèces au guichet de la Poste	taxes effectives de PostFinance
Frais de rappel (par rappel)	CHF 25.-
Recherche d'adresse et de paiement	CHF 20.-
Copie supplémentaire de la facture mensuelle (antérieure à 12 mois)	CHF 22.-

Les frais de recouvrement sont accessibles sur <https://service-clientele.accarda.com>.

* Sous réserve de modifications. Voir également à ce sujet le chiffre 11 des CGC de la Butterfly Card.

L'octroi d'un crédit est interdit lorsqu'il entraîne le surendettement du consommateur ou de la consommatrice.

Valable à partir de: juin 2019